

Quelques conseils qui vous aideront à remplir votre demande du PALPE

Section 1 : Renseignements sur la ou le demandeur

Le personnel enseignant affecté à des postes à l'échelle du système ou à des postes administratifs (par exemple, les directions d'école, les coordonnatrices ou coordonnateurs, les conseillères ou conseillers pédagogiques) n'est pas admissible à présenter une demande de financement ou à mener un projet dans le cadre du PALPE. Par contre il peut contribuer de manière utile et importante à titre de membre d'un groupe. Certains groupes dont le projet a été accepté comportaient des membres de tout genre du personnel de soutien.

Dans le cas des demandes présentées par un groupe, limitez la taille de votre groupe en incluant uniquement les personnes qui participent activement à la gestion ou à la mise en œuvre du projet, plutôt que les personnes qui participent aux activités d'apprentissage professionnel.

Section 2 : Proposition de projet

Titre du projet :

Le titre du projet devrait indiquer clairement le contenu du projet. Par exemple : « Comment utiliser les wikis en salle de classe » est plus précis que « la technologie dans la salle de classe ».

Sujet du projet :

Donnez une brève description de votre projet (maximum de 100 mots).

Raison pour poursuivre le projet :

Nous aimerions savoir comment le projet répondra aux besoins d'apprentissage professionnel que vous avez en tant qu'enseignante ou enseignant en salle de classe. Pourquoi avez-vous besoin de répondre à ce besoin en matière d'apprentissage professionnel à ce moment-ci ou de cette façon? En d'autres termes, comment ce projet vous permettra-t-il de vous améliorer?

De quelle façon les résultats de votre projet contribueront-ils à l'apprentissage et au développement des élèves :

Expliquez brièvement comment le projet contribuera à accroître l'apprentissage et le développement des élèves après la fin de votre apprentissage professionnel.

Antécédents et expérience :

Nous souhaitons connaître les antécédents et l'expérience que vous possédez en ce qui concerne ce sujet d'apprentissage. On s'attend à ce que les enseignantes et enseignants possèdent une expérience et des antécédents pertinents par rapport au sujet. Un aspect fondamental du PALPE est le fait que les résultats de votre projet de recherche ou les expériences d'apprentissage supplémentaires seront partagés avec vos collègues. Votre apprentissage est destiné à renforcer celui des autres enseignantes et enseignants.



Utilisez des objectifs SMART tout au long de l'élaboration de votre proposition de projet; le tableau suivant pourra vous aider :

S	Spécifique – Les objectifs doivent spécifier les nouvelles connaissances professionnelles que vous recherchez.
M	Mesurable – Qu'allez-vous voir ou entendre comme preuve que vous avez atteint vos objectifs?
A	Atteignable – Pouvez-vous atteindre vos objectifs dans le temps et avec les ressources disponibles?
R	Réaliste – Comment les objectifs poursuivis s'intègrent-ils aux plus vastes objectifs de votre école, votre conseil et du système d'éducation en Ontario?
T	Défini dans le temps – L'échéancier est-il déterminé?

Section 3 : Plan pour votre apprentissage professionnel

Objectifs :

Expliquez clairement ce que vous voulez apprendre dans le cadre de votre projet (c'est-à-dire, l'apprentissage que vous souhaitez obtenir, comme enseignante ou enseignant, plutôt que l'apprentissage de vos élèves). Formulez des objectifs SMART pour définir clairement chaque objectif d'apprentissage professionnel. Il s'agit du volet « apprentissage » du Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant.

Activités :

Décrivez le processus que vous comptez suivre et les choses que vous ferez, à chaque étape du processus, afin d'atteindre chacun des objectifs d'apprentissage professionnel proposés. Assurez-vous que vos échéanciers sont à l'intérieur de la période de mise en œuvre décrite dans le Calendrier PALPE affiché au site Web du ministère (<http://www.edu.gov.on.ca/fre/teacher/tllp.html>).

Évaluation :

Comment saurez-vous que vous avez atteint votre objectif? Comment évalueriez-vous l'atteinte de chaque objectif d'apprentissage professionnel? Il est suggéré de préciser au moins une stratégie pour mesurer chaque objectif d'apprentissage que vous prévoyez poursuivre.

Nous vous encourageons à avoir un plan pour mesurer le progrès tout au long de votre projet. Vous devriez considérer une façon d'établir des données de base au début de votre projet (p. ex. commencer un journal de bord détaillant vos connaissances initiales du sujet, ou développer un sondage) et comment vous allez déterminer l'impact de votre projet sur ces données de base tout au long de sa mise en œuvre. Expliquez votre stratégie de façon aussi spécifique que possible.



Budget :

Veillez à ce que l'appui nécessaire à toutes les activités que vous avez décrites soit pris en compte dans votre budget. Cela comprend la formation dont vous aurez besoin, l'accès aux ressources, le coût des déplacements et la location d'équipement.

Le financement du PALPE est principalement destiné à fournir aux enseignantes et enseignants le temps libéré nécessaire pour se livrer à leurs activités d'apprentissage professionnel. Il ne vise pas à fournir des fonds pour des ressources et des projets axés sur l'apprentissage des élèves ou pour des dépenses en immobilisations, comme l'achat d'ordinateurs, de caméras, d'imprimantes ou d'autre équipement.

Section 4 : Plan pour le partage de votre apprentissage

Objectifs :

Formulez des objectifs SMART pour décrire le partage que vous vous proposez. Indiquez les personnes avec qui vous allez partager votre apprentissage. Ceci pourrait être d'autres enseignantes et enseignants à l'intérieur ou à l'extérieur de votre école, ou des collègues dans d'autres conseils scolaires.

Activités :

Expliquez clairement comment vous partagerez votre apprentissage avec vos collègues. Il s'agit du volet « leadership » du Programme d'apprentissage et de leadership du personnel enseignant. De quelle façon ce partage sera-t-il réalisé?

Évaluation :

Tel que pour le plan pour votre apprentissage professionnel, votre plan pour le partage de votre apprentissage doit inclure une stratégie pour mesurer l'apprentissage de vos collègues. Vous devriez considérer une façon d'établir des données de base au début de votre partage (p. ex. développer un sondage genre 'pré-test') et comment vous allez déterminer l'impact de votre partage sur ces données de base tout au long de sa mise en œuvre.

Budget :

Veillez à ce que les ressources nécessaires à toutes les activités que vous avez décrites soient prises en compte dans votre budget.

Section 5 et 6 : Budget total et déclarations

Budget total :

Faites le total des montants indiqués dans la section 3 et 4.

Déclarations :

Chaque participante et participant doit signer la déclaration pour s'engager à effectuer le projet tel que décrit dans la proposition. La direction de votre école, et le cas échéant, la direction de la ou des écoles des autres membres de votre groupe doit ou doivent aussi signer la déclaration afin d'indiquer qu'ils ou elles sont au courant de votre proposition.